



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ qu'à la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer qui se tiendra le lundi 3 JUILLET 2017, à 19 h, au Cendre des loisirs situé au 24 boul. Blais Est, le Conseil municipal devra statuer sur une demande de dérogation mineure :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE :

NOUVELLE CONSTRUCTION DÉROGATOIRE
LOT # 3 688 048
411 BOUL. BLAIS OUEST (D17-121)

LE PROJET CONTREVIENT À LA NORME D'IMPLANTATION :

- ARTICLE 5.4. : LE BÂTIMENT PRINCIPAL DOIT ÊTRE IMPLANTÉ PARALLÈLEMENT À LA LIGNE DE RUE

Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 19^e jour de juin deux mille dix-sept.


.....
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier



2017/06/19

CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné, Isabelle Mercier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre neuf heures et onze heures de l'après-midi, le dix-neuvième jour de juin 2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dix-neuvième jour de juin deux mille dix-sept.


.....
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier